

## Il y a 150 ans : Louis Riel devient chef du gouvernement provisoire de la colonie de la Rivière-Rouge

François Droüin

Number 140, Winter 2020

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/92664ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

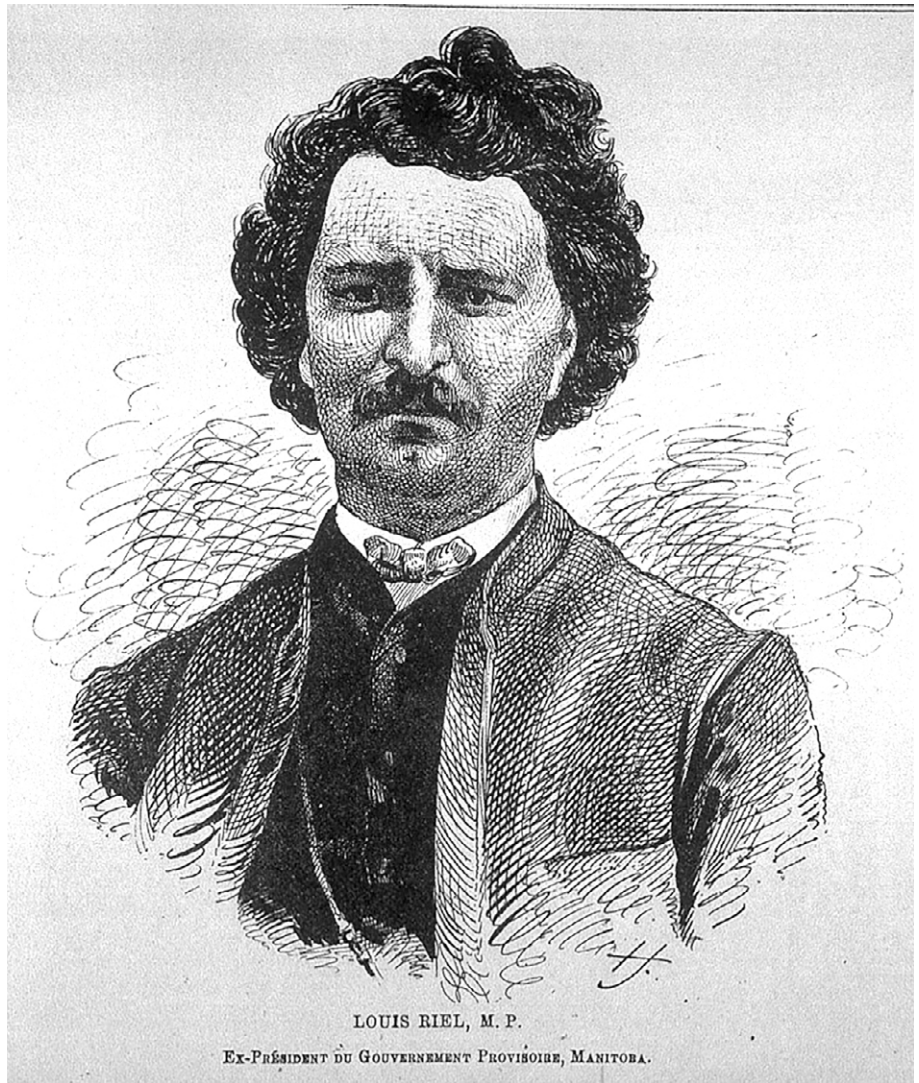
Droüin, F. (2020). Il y a 150 ans : Louis Riel devient chef du gouvernement provisoire de la colonie de la Rivière-Rouge. *Cap-aux-Diamants*, (140), 60–61.

# IL Y 150 ANS

## LOUIS RIEL DEVIENT CHEF DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA COLONIE DE LA RIVIÈRE-ROUGE

**L**ouis Riel est né le 22 octobre 1844 à Saint-Boniface, une petite agglomération de la colonie de la Rivière-Rouge maintenant devenue un quartier important de la ville de Winnipeg. Il a des origines métisses. Ses grands-pères sont tous deux des voyageurs impliqués dans le commerce des fourrures; son père, lui, fermier et meunier, devient un des premiers leaders des Métis de l'Ouest en contestant le monopole de la Hudson's Bay Company (HBC). Fervent catholique, Louis Riel est remarqué très jeune par l'évêque Alexandre-Antonin Taché qui prend les dispositions en 1858 pour qu'il suive des études menant à la prêtrise au Collège de Montréal. Mais Riel n'a pas la vocation. Bouleversé par le décès de son père en 1864, Riel abandonne ses études et trouve diverses besognes à Montréal, à Chicago et à St. Paul (Minnesota), afin de subvenir aux besoins de sa famille de la Rivière-Rouge, que son père avait laissée pauvre et endettée.

Louis Riel est de retour à Saint-Boniface en juillet 1868. Rapidement, il devient un des leaders de l'opposition à l'arpentage de la colonie par le gouvernement canadien. Riel et ses partisans revendiquent la reconnaissance des droits des Métis dans le processus d'annexion par le Canada de la Terre de Rupert, un territoire appartenant à la HBC. Cette annexion est prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre 1869. Les Métis avaient reçu de la compagnie des terres en récompense de leurs services, des terres qu'ils se transmettent de génération en génération sans titres de propriété écrits. Ottawa désire alors construire une route pour relier la Rivière-Rouge à l'Ontario. Le 11 octobre de cette



LOUIS RIEL, M. P.

EX-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE, MANITOBA.

*Louis Riel, M.P., ex-président du gouvernement provisoire, Manitoba*  
Gravure anonyme parue dans *L'Opinion publique* (1873). (Bibliothèque et Archives nationales du Québec).

année-là, des cavaliers métis dirigés par Louis Riel forcent l'arrêt de l'arpentage des terres de la colonie de la Rivière-Rouge par les fonctionnaires canadiens. Un Comité national des Métis est alors formé. Sommé de paraître devant le Conseil d'Assiniboia qui administre la

justice dans le district d'Assiniboine de la Terre de Rupert au nom de la HBC, Riel y déclare que le Comité national des Métis rejettera tout gouverneur canadien sauf si l'union avec le Canada est fondée sur des négociations avec les Métis et la population de la colonie.



Louis Riel et les conseillers du gouvernement provisoire de la nation métisse. Négatif sur plaque de verre (1870). (Bibliothèque et Archives nationales Canada).

En novembre 1869, une patrouille métisse armée dirigée par Ambroise-Dydime Lépine force le lieutenant-gouverneur William McDougall en route vers la Rivière-Rouge à rebrousser chemin. Riel et ses hommes s'emparent à ce moment d'Upper Fort Garry sans avoir à livrer bataille. Cette brillante manœuvre leur permet de contrôler l'accès à la colonie et au Nord-Ouest et empêche McDougall de proclamer canadienne la colonie de la Rivière-Rouge. La transition pour l'entrée de ces territoires dans le Canada s'annonce mouvementée... Le 8 décembre, un gouvernement provisoire est formé avec comme chef, John Bruce, le président du Comité national des Métis formé en octobre. Le 27 décembre, Louis Riel le remplace comme chef de la Rivière-Rouge. Avec l'aide du clergé catholique, le gouvernement provisoire formule ses revendications et dresse une liste de droits qui servira ensuite d'assise à la future Loi sur le Manitoba. D'intenses négociations permettent d'arriver à un accord avec le Canada et la colonie adhère à la fédération en 1870 avec le

statut de province du Manitoba. Dans l'intervalle, le gouvernement provisoire administre la colonie. Cette instance gère, entre autres, la justice et son tribunal condamne l'orangiste protestant Thomas Scott au peloton d'exécution. Cette affaire forcera éventuellement Riel à fuir aux États-Unis tout en soulevant l'ire des orangistes de l'Ontario, fortement opposés à la colonisation du Nord-Ouest par une population catholique de langue française. Si à l'origine le Manitoba est bilingue et multiconfessionnel, la province issue du gouvernement provisoire dirigé par Louis Riel ne pourra résister à l'intransigeance de la majorité ontarienne bien décidée à faire de l'Ouest canadien un territoire à son image et à sa ressemblance, un territoire anglais et protestant et non catholique, français et métis. Dans sa biographie du protecteur de Riel, M<sup>gr</sup> Taché, l'historien Jean Hamelin expose clairement le problème de l'impérialisme ontarien au Manitoba : « Le Je ontarien, construit contre et non parmi les autres, n'a jamais pu devenir un Nous

national même s'il en a pris les allures. *Canada First* a toujours signifié pour les autres *Ontario First* ».

Accusé, condamné et pendu pour haute trahison en 1885 à titre de chef de la résistance métisse, Louis Riel commentera durant son procès son passage à la tête du gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge en disant : « Je sais que, par la grâce de Dieu, je suis le fondateur du Manitoba ». Effectivement, en 1992, Riel est reconnu *a posteriori* par le Parlement canadien comme un des Pères de la Confédération. Depuis une décennie, le troisième lundi de février est devenu la journée Louis-Riel. Au Manitoba, c'est un jour férié qui rappelle la vision de Riel, une vision d'une société où toutes les cultures seraient respectées. Reste maintenant à savoir quand le gouvernement fédéral canadien donnera suite à la requête faite en 2017 par la Société franco-manitobaine et l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba d'innocenter Louis Riel.

**François Droüin**